



Tournefeuille, le 26 avril 2020

Monsieur le Maire Dominique Fouchier
Mairie de Tournefeuille

Objet : COVID-19 - Nos propositions d'aménagements cyclables dans le cadre du
déconfinement

Monsieur le Maire,

La pandémie du covid-19 que nous vivons change et changera durablement notre manière de vivre, de nous déplacer et d'appréhender l'espace public. La crise actuelle nous oblige en effet à répondre à au moins deux enjeux en matière de mobilité :

- la nécessaire distanciation sociale dans nos déplacements et plus généralement dans l'espace public ;
- le risque d'une désaffectation des transports en commun (capacité en baisse due aux mesures de distanciation, peur des usagers de les emprunter) et un report vers la voiture individuelle.

La marche et le vélo sont de bonnes réponses à ces enjeux. Les modes actifs présentent en effet de nombreux atouts dans cette situation de crise. Il est ainsi nécessaire de mettre en place rapidement des aménagements réversibles et légers pour améliorer à très court terme les conditions de déplacements des piétons et des cyclistes à Tournefeuille, et évaluer leur transformation en équipement durable. Nous vous présentons ici 7 aménagements que nous avons identifiés, sans ordre de priorité. Les trois derniers sont indépendants l'un de l'autre mais prennent tout leur sens s'ils sont mis en oeuvre simultanément.

De façon plus globale, nous suggérons aussi la mise en place d'une signalisation légère et spécifique aux piétons et aux vélos pour indiquer différentes directions (e.g. Basso Cambo, Purpan, Blagnac, Cugnaux, Portet, Colomiers Airbus, Lycée, Écoles, parc de La Ramée, etc.). Cette signalisation permettrait également de promouvoir les raccourcis et les petits passages moins chargés en trafic et plus rassurants, méconnus des néo cyclistes. Vélo Tournefeuille est prêt à collaborer avec la mairie pour la définition d'une telle signalétique.

En espérant que vous prêterez une oreille attentive à nos demandes, nous vous prions d'agréer nos salutations cyclistes distinguées,

Sophie Valcke & Etienne Berthier, pour Vélo Tournefeuille

1. Entrée de Tournefeuille : avenue Jean-Jaurès, rue Gaston Doumergue, boulevard Vincent Auriol

- Avenue Jean-Jaurès, entre le rond-point au-dessus de la rocade et le chemin de Saint-Exupéry :

Réserver la voie de droite dans les deux sens aux vélos et aux bus ; marquage à faire avec des séparateurs modulaires, des panneaux verticaux ou un marquage au sol.

- Rue Gaston Doumergue après le chemin de Saint-Exupéry en allant vers le centre-ville de Tournefeuille :

Assurer la continuité de la piste cyclable en résorbant la discontinuité après le chemin de Saint-Exupéry (cause d'un accident cycliste grave) ; aménager le terre-plein (en grisé sur l'image ci-dessous, comme ce qui a été fait sur le parking du groupe scolaire Georges Lapierre, cf. photo infra) qui rabat les voitures vers la droite de façon à ce que les voitures puissent rouler sur le terre-plein et donc continuer tout droit ce qui laisserait la place à une piste cyclable continue tout le long à droite (à marquer au sol).



Haut: schéma de mise en continuité de la piste cyclable de la rue Gaston Doumergue. Bas: exemple d'ajout en goudron sur le parking Georges Lapierre pour permettre aux voitures de monter sur un terre-plein central.

- Boulevard Vincent Auriol à la sortie du rond-point du Commissariat en allant vers Toulouse

Faire un raccordement entre la chaussée et le trottoir (cf. supra) de façon à permettre aux vélos de passer sur le trottoir et de ne pas se retrouver coincés sur la voie voiture en sortie de rond-point (cause d'un autre accident cycliste récemment).

- Boulevard Vincent Auriol entre le rond-point du commissariat et le rond-point du jet d'eau :

Réserver la voie de droite dans les deux sens aux vélos et aux bus pour pallier au manque de piste cyclable du côté sud-est ; marquage à faire avec des séparateurs modulaires, des panneaux verticaux ou un marquage au sol.

Ci dessous exemple d'un tel aménagement, extrait des préconisations du CEREMA.



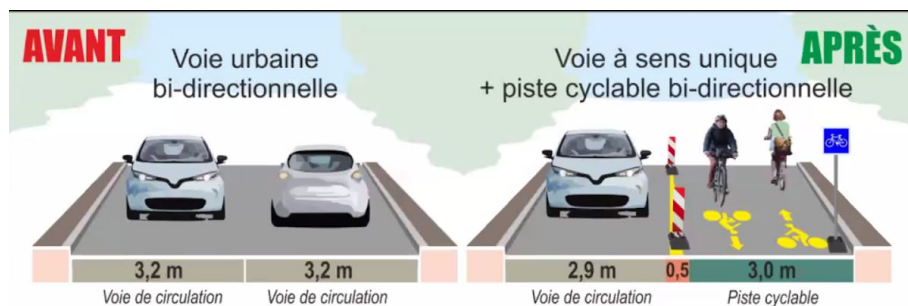
2. Rond-point du Domaine de Pirac - Ramelet Moundi

Tel que demandé plusieurs fois par Vélo Tournefeuille, réduire à une seule voie les deux voies voitures permettant l'entrée dans le giratoire en venant de Tournefeuille. Ceci permettrait aux cyclistes empruntant le giratoire depuis Tournefeuille de s'insérer dans le trafic avant le rond point et d'éviter de voir leur trajectoire coupée au milieu du rond point par les voitures tournant à droite pour rejoindre la rocade arc-en-ciel.

3. Rue de la Montjoie entre le boulevard Vincent Auriol et la rue du Vercors, et rue Clément Ader

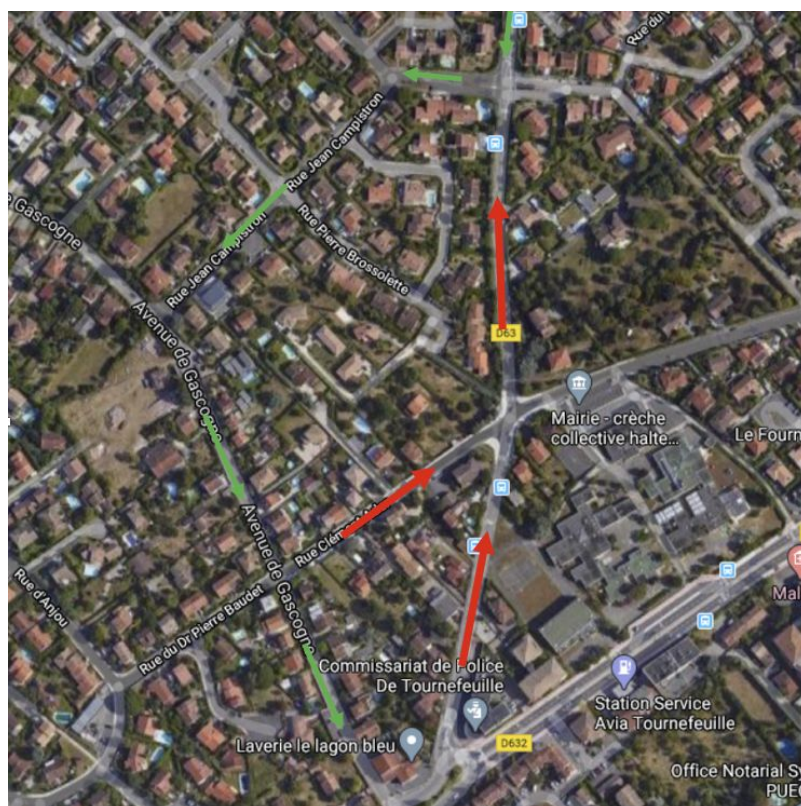
Faire passer ces rues à sens unique pour les voitures, en allant vers Colomiers pour la rue de la Montjoie, et de l'avenue de Gascogne vers la rue de la Montjoie pour la rue Clément Ader (flèches rouges sur l'image ci-dessous), de façon à apaiser la circulation

automobile et à favoriser les déplacements piétons et vélos aux abords de l'école du Moulin à Vent. La voie libérée (celle de gauche en allant direction Colomiers) serait transformée en piste cyclable bidirectionnelle pour les vélos.



Ci dessus exemple d'un tel aménagement, extrait des préconisations du CEREMA (en regardant vers le rond-point du commissariat).

Les voitures venant de Colomiers devront prendre la rue du Corps franc Pommies puis la rue Jean Campistron et l'avenue de Gascogne pour rejoindre le boulevard Vincent Auriol (flèches vertes sur l'image ci-dessous).

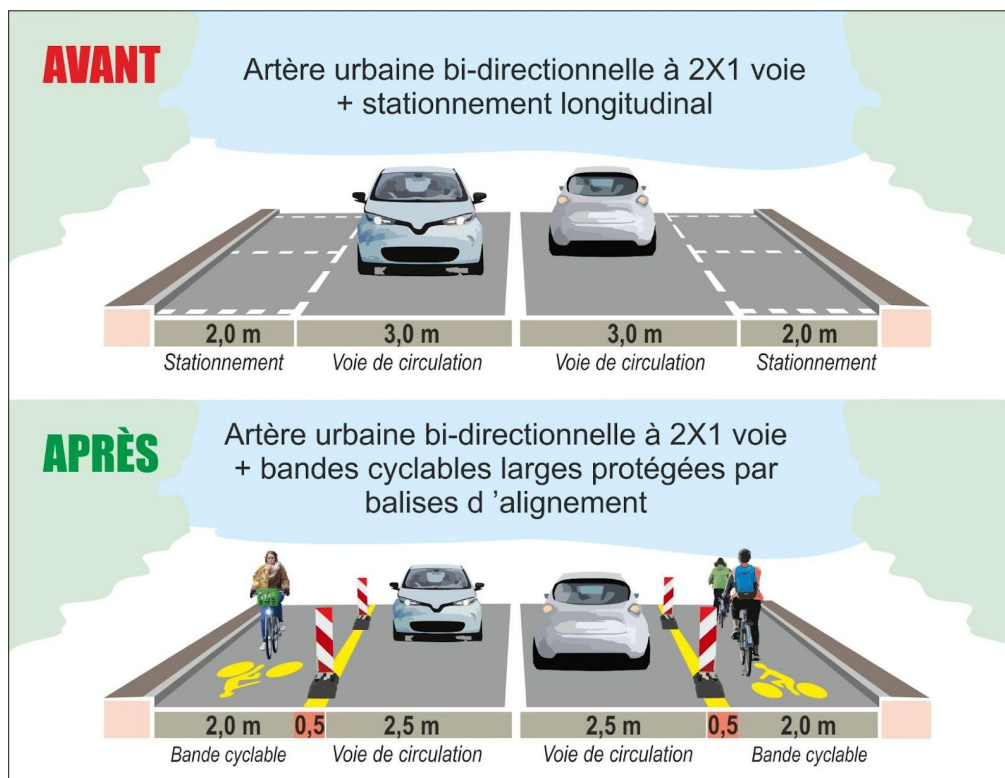


Ci dessus proposition de sens uniques autour de l'école du Moulin à Vent.

4. Quartier de Pahin – abords de l'école Pablo Picasso, rue Vélasquez

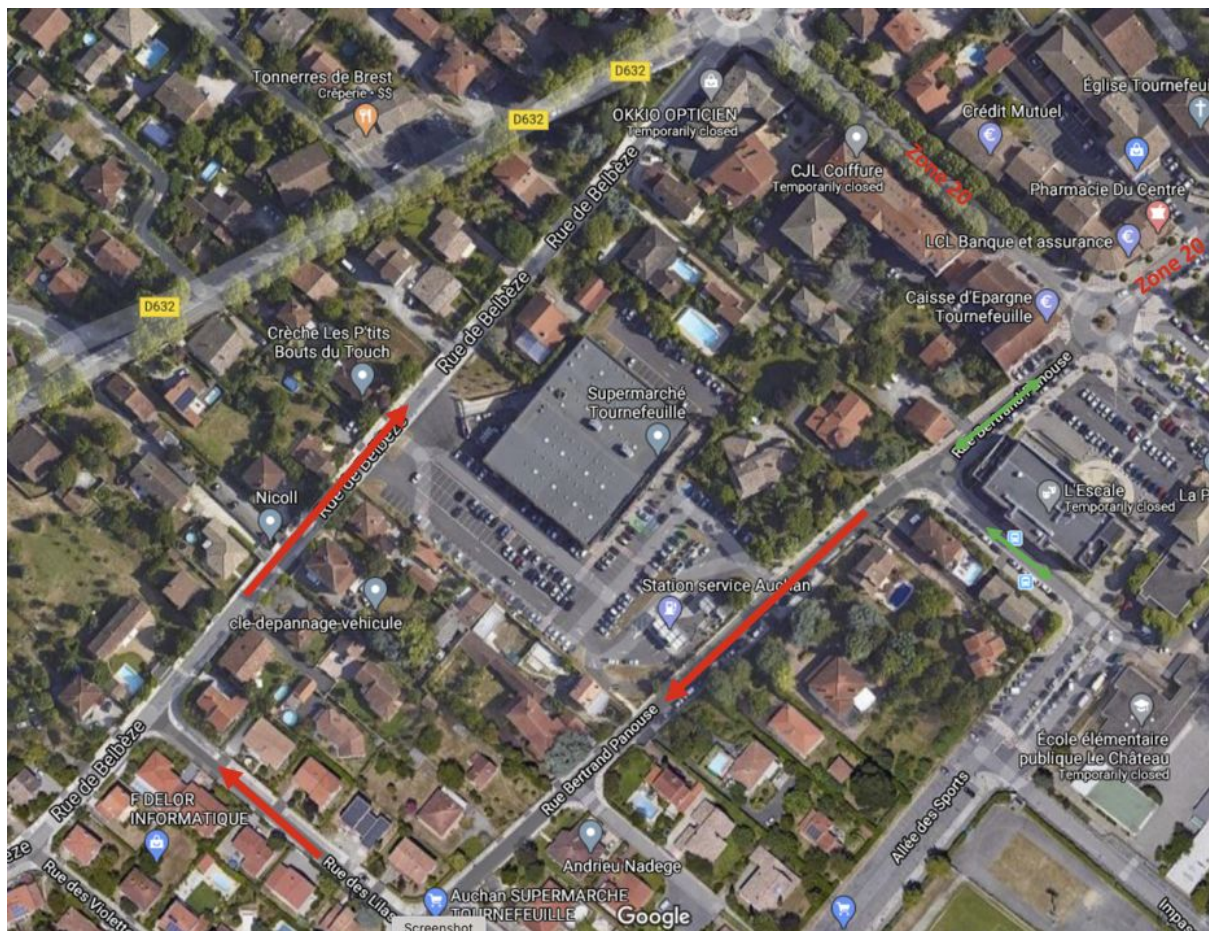
Faire passer la rue Vélasquez à sens unique dans le sens allant du chemin de Ferret au boulevard Goya en autorisant le double sens cyclable pour apaiser la circulation automobile aux abords de cette école et laisser plus de place aux piétons et aux cyclistes.

- Rue Gaston Doumergue - entre l'église et le passage piéton après la rue de la Résistance
Élargir l'espace pour les piétons en empiétant sur les stationnements du côté de l'église de façon à pouvoir assurer la distanciation sociale dans cette rue commerçante.



Ci dessus exemple d'un tel aménagement des deux côtés de la rue, extrait des préconisations du CEREMA. Notez qu'ici notre objectif est surtout d'élargir les trottoirs pour les piétons.

- Rue Gaston Doumergue - entre le rond-point du jet d'eau et l'église
Transformer cette portion en zone de rencontre, zone 20, à l'image de Bruxelles qui vient de créer une zone de rencontre géante dans tout le centre ville. Signalétique adaptée pour faire respecter cette vitesse maximum pour les voitures.
- Rue Bertrand Panouse
Faire passer cette rue à sens unique depuis l'allée des Sports jusqu'à la rue des Lilas en autorisant le double sens cyclable ; marquage à faire avec des séparateurs modulaires, des panneaux verticaux ou un marquage au sol.



Ci dessus proposition de sens uniques pour faciliter l'accès et la traversée du centre ville de Tournefeuille pour les cyclistes..